

---

# Vue d'ensemble

---

## Avertissement

Une partie importante des statistiques diffusées dans cette publication s'appuie sur la base Non-salariés produite par l'Insee à partir de plusieurs sources administratives issues notamment des déclarations effectuées par les non-salariés auprès des organismes chargés de leur protection sociale. Cette source permet de connaître l'emploi et les revenus des non-salariés depuis 2006. Elle fournit également des informations sur le cumul d'activités salariée et non salariée. Compte tenu des délais de déclaration puis de traitement et d'expertise des données individuelles, l'année de référence des statistiques présentées dans cette édition est 2011.

Les comparaisons internationales se fondent sur des données harmonisées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Les effectifs d'auto-entrepreneurs économiquement actifs publiés ici s'écartent de ceux publiés précédemment par l'Insee, du fait d'une restriction de périmètre dans les fichiers transmis par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) à l'Insee, qui conduisait à en sous-estimer le nombre.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## Panorama de l'emploi et des revenus des non-salariés

Laure Omalek, Laurence Rioux\*

En France, 2,8 millions de personnes exercent une activité non salariée à titre principal ou en complément d'une activité salariée fin 2011. Exploitants agricoles, commerçants, artisans ou professionnels libéraux, ils exercent plus fréquemment que les salariés dans la construction, le commerce ou la santé. De 2006 à 2011, hors agriculture, les effectifs de non-salariés progressent de 26 %, et plus encore dans certaines activités de service : conseil de gestion, *design*, informatique, activités artistiques et récréatives ou enseignement, notamment. Ce dynamisme s'explique en partie par le succès du statut d'auto-entrepreneur : fin 2011, 487 000 auto-entrepreneurs sont économiquement actifs, soit un non-salarié sur cinq, hors agriculture. 33 % d'entre eux exercent une activité salariée en complément de leur activité non salariée, contre 10 % des non-salariés « classiques ».

En moyenne, les non-salariés « classiques » gagnent 3 100 euros nets par mois. Les secteurs les moins rémunérateurs sont le commerce hors magasin (sur les marchés, à distance ou par d'autres canaux), les arts et spectacles, la coiffure, les taxis et l'enseignement ; à l'autre extrémité de l'échelle, les revenus moyens sont les plus élevés dans les professions juridiques, la médecine ou le commerce pharmaceutique. Les auto-entrepreneurs gagnent en moyenne 460 euros par mois, avec peu de différences selon les secteurs.

Les inégalités de revenu d'activité sont plus marquées parmi les non-salariés que chez les salariés du privé. Parmi les non-salariés « classiques », hors agriculture et hors revenus nuls, la moitié la moins rémunérée ne concentre que 15 % des revenus (contre 25 % pour les salariés), tandis que les 10 % les mieux payés en concentrent 41 % (contre 33 % pour les salariés).

Fin 2011, en France, 3 millions de personnes dirigent une entreprise, dans l'ensemble des secteurs d'activité. Ces entrepreneurs ont un point commun qui les différencie des autres travailleurs : l'absence de contrat de travail et de lien de subordination juridique à l'égard d'un donneur d'ordre. Pour le reste, ils présentent une très grande variété de profils. Pour certains, il s'agit de leur activité principale, pour d'autres d'une activité de complément ; certains emploient des salariés, d'autres non ; certains sont les seuls dirigeants de leur entreprise, dans d'autres cas plusieurs personnes partagent cette responsabilité. Les statuts sous lesquels ils exercent sont également variés. Les « **indépendants** » désignent dans cette *Vue d'ensemble*, comme généralement dans l'ouvrage, ces 3 millions de dirigeants d'entreprise, en référence à leur absence de lien de subordination. La très grande majorité d'entre eux (2,8 millions) sont affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés et, de ce fait, seront par la suite dénommés « **non-salariés** ». Ils sont entrepreneurs individuels « classiques », auto-entrepreneurs ou gérants majoritaires de société. Les autres (168 000) ont un statut de salarié de leur entreprise : ils sont présidents ou directeurs généraux de sociétés anonymes, présidents de sociétés par actions simplifiées ou gérants minoritaires de sociétés (*encadré*).

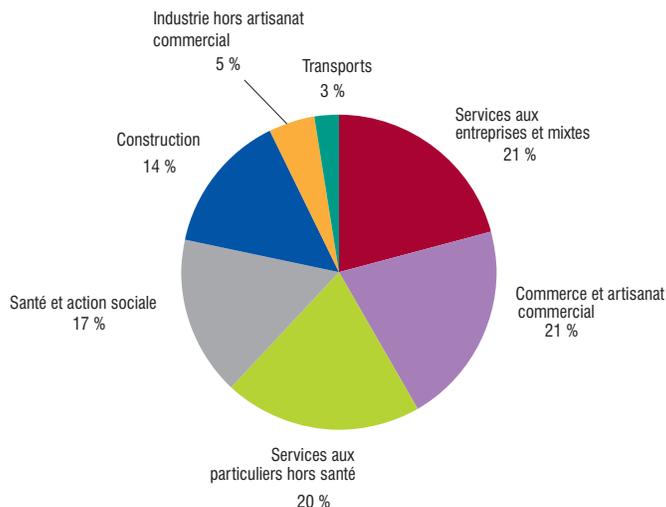
---

\* Laure Omalek, Laurence Rioux, Insee.

Parmi les non-salariés, 15 % dirigent une exploitation agricole. Les autres sont maçons, électriciens, garagistes, pharmaciens, boulangers, vendeurs sur les marchés, chauffeurs de taxis, patrons de cafés-restaurants, moniteurs d'auto-écoles, coiffeurs, consultants en informatique, conseillers pour les affaires, avocats, architectes, médecins, *designers* ou encore artistes. Commerçants, artisans ou professionnels libéraux, les activités qu'ils exercent sont extrêmement diverses, tout comme le bénéfice ou le revenu qu'ils en retirent.

Les non-salariés représentent une personne en emploi sur dix, à peine plus d'une sur vingt en petite couronne parisienne et jusqu'à une sur cinq dans les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Davantage présents dans les activités où les petites et moyennes entreprises sont nombreuses et où la relation de proximité est privilégiée, ils se répartissent différemment des salariés du privé<sup>1</sup> entre les secteurs d'activité. Ainsi, hors agriculture, la moitié d'entre eux exercent leur activité dans le **commerce et l'artisanat commercial** (21 %), la **santé et action sociale** (17 %) et la **construction** (14 %), alors que ces secteurs ne rassemblent que le tiers des salariés du privé (*figure 1*). Ils sont également surreprésentés dans certains **services aux particuliers** (hébergement et restauration, arts et spectacles, coiffure ou autres services personnels). À l'inverse, dans les secteurs davantage soumis à la concurrence internationale, où les grandes entreprises prédominent et où les investissements de départ sont élevés, les non-salariés sont peu présents. Ainsi, moins de 5 % d'entre eux travaillent dans l'**industrie** (hors artisanat commercial) contre 16 % des salariés du privé ; ils exercent principalement dans l'ameublement, l'habillement, la réparation et l'installation de machines et équipements, ou dans d'autres activités peu capitalistiques telles que la fabrication d'instruments, de prothèses ou de bijoux fantaisie. Par rapport aux salariés du privé, les non-salariés sont également sous-représentés dans les **services aux entreprises et mixtes**, notamment dans les services administratifs et de soutien aux entreprises (nettoyage, sécurité) ou dans les activités financières et d'assurance.

## 1. Répartition des non-salariés par grand secteur d'activité au 31 décembre 2011



Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée (y compris auto-entrepreneurs), hors agriculture.  
Source : Insee, base Non-salariés.

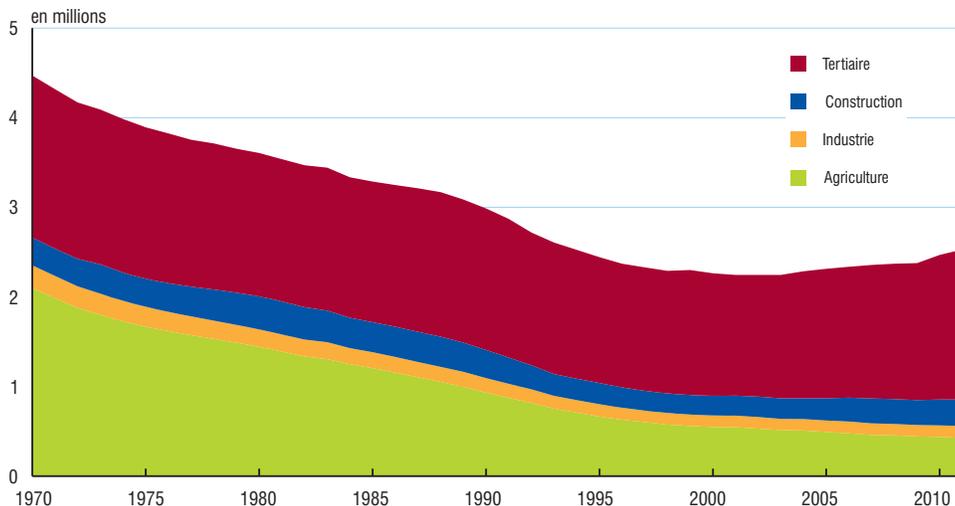
1. Les salariés des entreprises publiques sont inclus dans le secteur privé.

## Un renouveau du travail non salarié après une longue période de déclin

Le nombre de non-salariés n'a cessé de reculer durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier sous l'effet de la baisse de l'emploi agricole, liée aux forts gains de productivité dans l'agriculture, et de la diminution du nombre de petits commerces suite au développement accéléré des grandes surfaces. Mais après ces décennies de recul, le nombre de personnes dont l'emploi principal correspond à une activité non salariée a cessé de diminuer en France depuis le début des années 2000 (figure 2). Il progresse même depuis le milieu de la décennie. Dans l'agriculture, les effectifs continuent de baisser, à un rythme cependant plus modéré qu'auparavant. Mais le dynamisme de l'emploi non salarié dans les autres secteurs fait plus que compenser les pertes de l'agriculture. Ce renouveau du travail non salarié s'inscrit dans une tendance à la diversification des formes d'emploi qui s'est traduite par l'apparition dans la période récente de plusieurs modèles se situant à la frontière du salariat et du non-salariat<sup>2</sup>. La création, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, du statut d'auto-entrepreneur s'inscrit dans cette tendance. Ce statut, qui allège les formalités de création d'entreprise et permet de ne payer des cotisations sociales que si l'activité génère un chiffre d'affaires positif, connaît un réel succès depuis sa création, qui a provoqué un afflux de non-salariés d'un genre nouveau.

La hausse récente de l'emploi non salarié et l'arrêt (au moins momentané) du processus de salarisation concerne aussi l'Union européenne. À partir de 2002, on constate dans la plupart des pays d'Europe occidentale, à l'exception de l'Italie, une phase de forte croissance du nombre d'indépendants, essentiellement portée par ceux qui n'emploient aucun salarié<sup>3</sup>. Les travailleurs indépendants restent toutefois moins représentés en France que dans la majorité des pays de

### 2. Emploi non salarié au 31 décembre selon le secteur d'activité de 1970 à 2011



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.  
Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Portage salarial, coopératives d'activité et d'emploi ou dépendance économique de certains non-salariés envers un donneur d'ordre unique.

3. Le travail indépendant a en effet fait l'objet de nombreuses politiques de soutien au niveau européen (Stratégie de Lisbonne 2000, "Small Business Act" en 2008) et/ou de chaque pays. Les mesures adoptées ont généralement consisté à favoriser l'accès aux financements pour les indépendants, à réduire la fiscalité et à simplifier les démarches administratives pour créer une entreprise.

l'Union européenne. En 2011, leur part dans l'emploi total est proche de celle de l'Allemagne mais nettement moins élevée qu'au Royaume-Uni ou dans les pays du pourtour méditerranéen. Sur l'ensemble de l'Union (UE 28), les indépendants forment plus de 15 % de l'emploi total.

## Le nombre de non-salariés hors secteur agricole progresse de 26 % entre 2006 et 2011

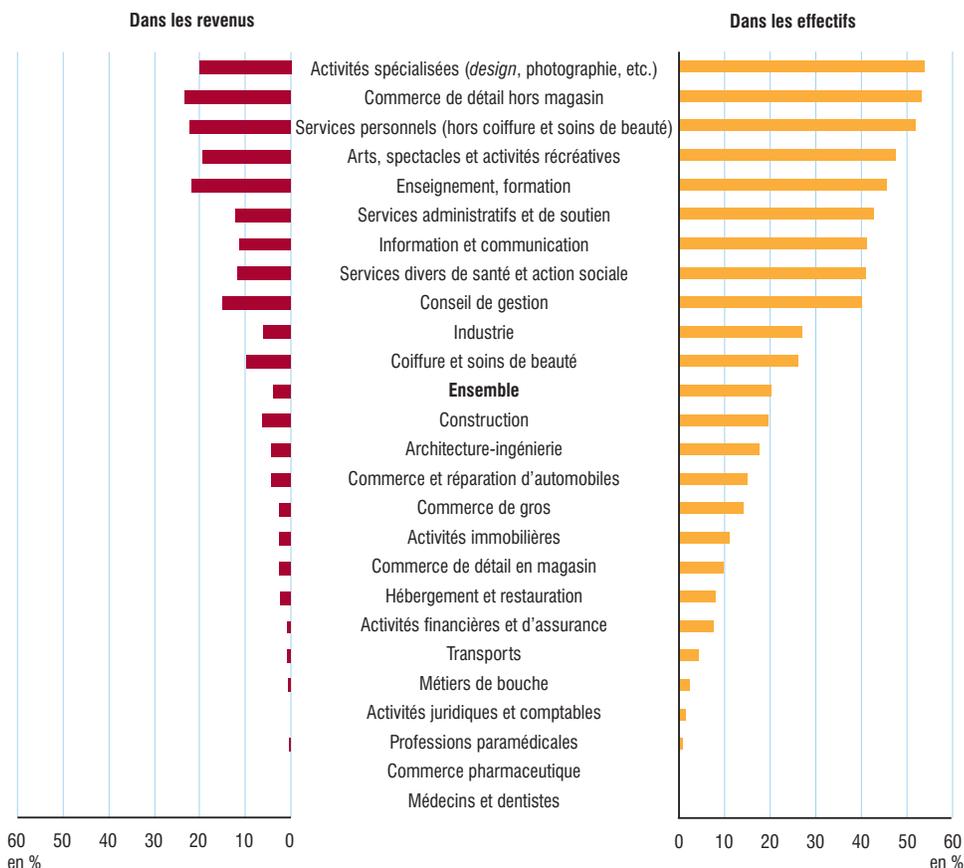
En France, entre 2006 et 2011, hors agriculture, le nombre de non-salariés à titre principal ou en complément d'une autre activité a progressé de plus d'un quart. Cette hausse affecte tous les secteurs d'activité, à l'exception de certaines activités de santé (médecine générale et pratique dentaire), ainsi que le commerce pharmaceutique et les métiers de bouche. La dynamique est particulièrement forte dans les services aux entreprises et mixtes (+ 47 %) et dans les services aux particuliers hors santé (+ 38 %). En particulier, l'effectif non salarié a été multiplié par 2,5 dans les activités spécialisées « autres » (publicité, *design*, photographie, traduction, etc.) et a doublé dans le conseil de gestion ou dans les services divers de santé et action sociale (psychologues, diététiciens, magnétiseurs ou autres professions non réglementées). Il progresse de 80 % dans l'information et communication (informatique notamment), les arts, spectacles et activités récréatives ou l'enseignement (enseignement artistique, culturel ou sportif, formation continue, soutien scolaire, cours de langues), et de 50 % dans le commerce de détail hors magasin (vente sur les éventaires et marchés, vente à distance ou vente directe).

Ce dynamisme est en partie porté par le succès du statut d'**auto-entrepreneur** qui, fin 2011, trois ans seulement après sa création, rassemble déjà 487 000 non-salariés **économiquement actifs**. Cette nouvelle donne modifie profondément le paysage dans certains secteurs d'activité. Ainsi, dans le commerce de détail hors magasin, l'effectif hors auto-entrepreneurs baisse de 30 %, alors que celui y compris auto-entrepreneurs augmente de 50 %. Il en va de même dans les arts, spectacles et activités récréatives (l'effectif hors auto-entrepreneurs baisse de 10 %, alors que celui y compris auto-entrepreneurs progresse de 70 %) ou dans l'enseignement. Parmi les **non-salariés « classiques »**, les infirmiers libéraux et les autres professionnels paramédicaux sont ceux qui bénéficient de la plus forte dynamique d'emploi sur la période 2006-2011 (+ 20 %). Cependant, les effectifs progressent aussi dans les services aux entreprises et mixtes, notamment le conseil de gestion (+ 16 %), les autres activités spécialisées ou l'information-communication, secteurs également investis par les auto-entrepreneurs. Dans l'ensemble, la mise en place du nouveau statut ne s'est pas traduite par une baisse d'effectifs chez les non-salariés « classiques », dont le nombre reste globalement stable entre 2006 et 2011.

## Fin 2011, un non-salarié sur cinq est auto-entrepreneur

Les auto-entrepreneurs représentent au total plus d'un non-salarié sur cinq (hors agriculture). Ils sont présents dans la plupart des secteurs d'activité, et en particulier les arts, spectacles et activités récréatives, l'enseignement, les services et soins personnels, le commerce de détail hors magasin ou encore l'information et la communication (regroupant notamment les activités de conseil et programmation informatiques, ainsi que l'édition et l'audiovisuel) ou le conseil de gestion. Dans ces secteurs qui ne requièrent pas un fort investissement à l'installation, plus de 40 % des non-salariés sont auto-entrepreneurs (*figure 3*). Les auto-entrepreneurs sont en revanche quasiment absents dans les transports, les activités juridiques ou la santé, secteurs composés essentiellement de professions réglementées n'ouvrant pas droit à ce statut. Les exploitants agricoles sont exclus de ce régime mais bénéficiaient déjà d'un système forfaitaire, applicable en deçà d'un certain montant de chiffre d'affaires (forfait agricole) : en 2011, ils sont plus de 100 000, soit un quart d'entre eux, à avoir opté pour ce régime.

### 3. Part des auto-entrepreneurs économiquement actifs au 31 décembre 2011, selon le secteur d'activité



Champ : France, hors agriculture.

Lecture : dans l'enseignement, les auto-entrepreneurs économiquement actifs représentent 46 % des effectifs non salariés à la fin 2011 et perçoivent 22 % des revenus du secteur.

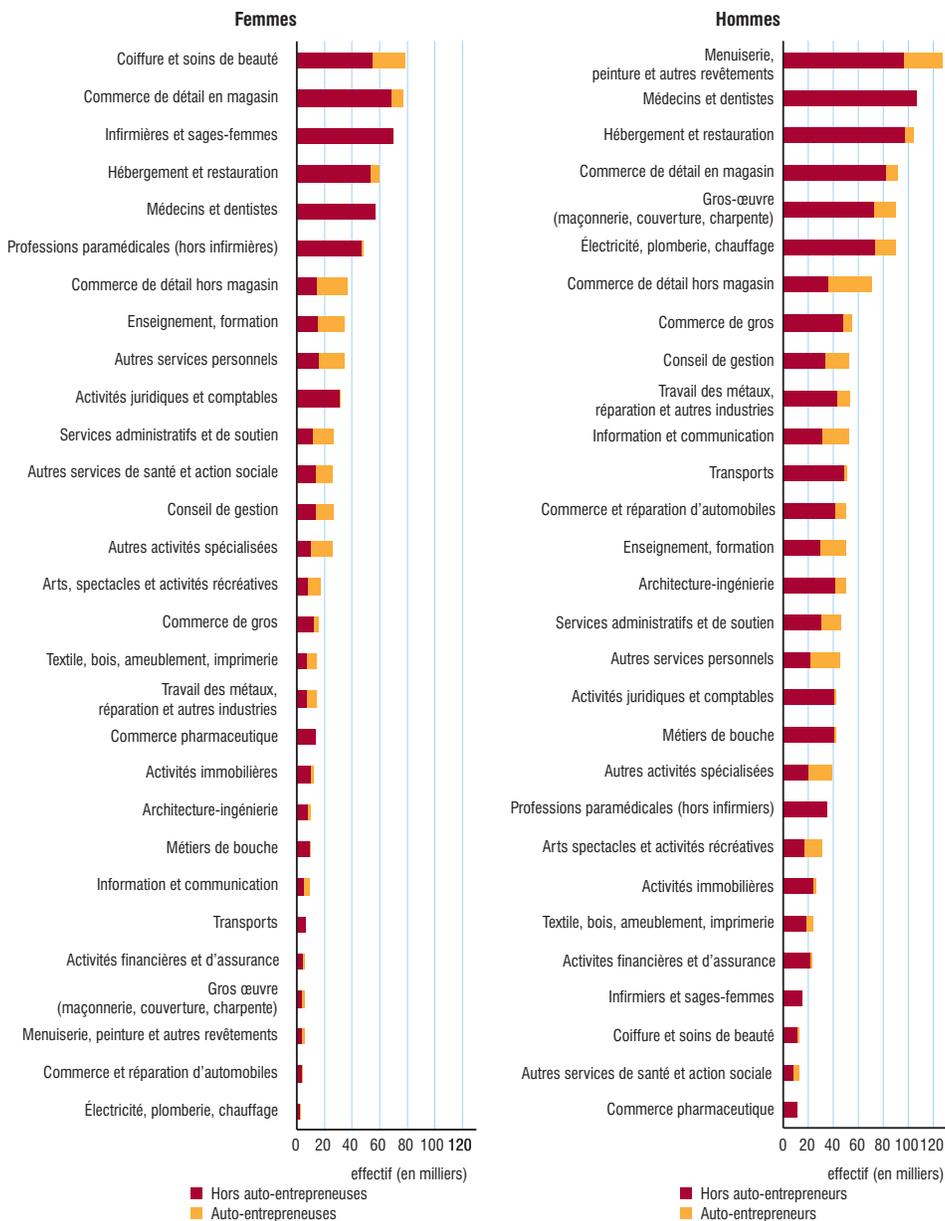
Source : Insee, base Non-salariés.

### Une population plus masculine et en moyenne plus âgée que celle des salariés

Les femmes sont largement minoritaires parmi les non-salariés : même si leur présence s'accroît progressivement, elles ne forment en 2011 qu'un tiers des effectifs non agricoles (un quart dans l'agriculture), alors qu'elles représentent environ 40 % des salariés du secteur privé et 60 % des salariés de la fonction publique. Très peu présentes dans la construction (4 %) et les transports (12 %), elles sont cependant beaucoup plus nombreuses dans les services aux particuliers et sont majoritaires dans la santé (53 %). Hors agriculture, deux non-salariés sur cinq, hommes ou femmes, exercent leur activité dans le commerce ou dans les services aux entreprises et services mixtes (par exemple conseil de gestion, activités juridiques et comptables, architecture, ingénierie et autres activités spécialisées ou encore information et communication), mais un homme sur cinq travaille dans le bâtiment tandis

qu'une femme sur cinq est coiffeuse ou infirmière libérale (figure 4). Globalement, l'auto-entrepreneuriat attire un peu plus de femmes que l'entrepreneuriat « classique » : fin 2011, 39 % des auto-entrepreneurs sont des femmes, contre 32 % des entrepreneurs « classiques ».

#### 4. Principaux secteurs d'activité des non-salariés au 31 décembre 2011

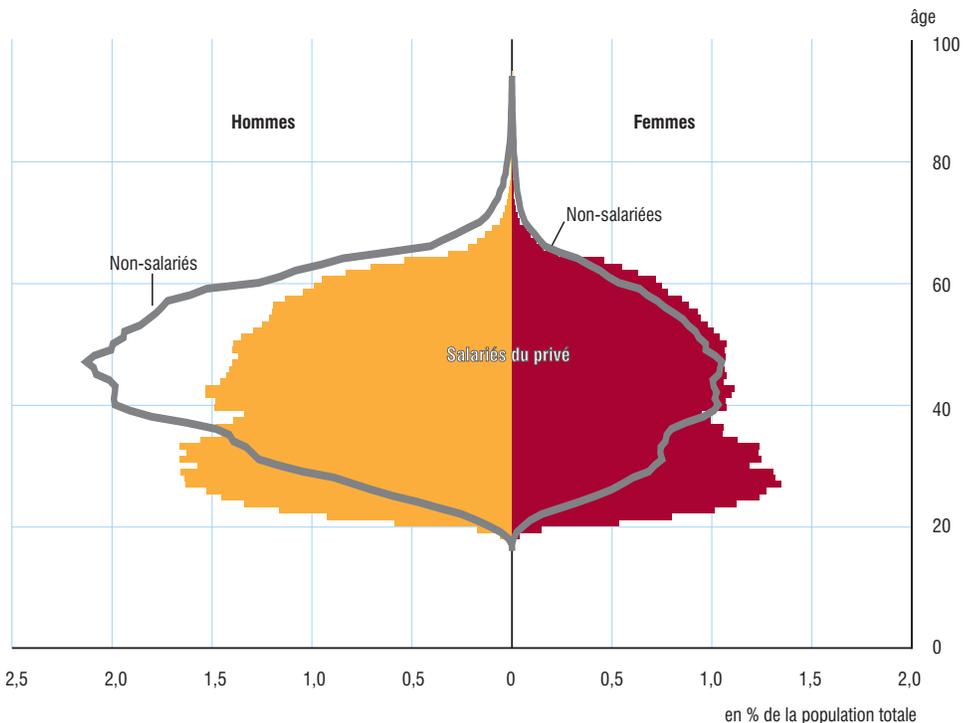


Champ : France, hors agriculture.  
Source : Insee, base Non-salariés.

Hommes ou femmes, les non-salariés sont en moyenne plus âgés que les salariés (*figure 5*). Leur âge médian est de 45 ans contre 38 pour les salariés du privé. Ils débutent en effet leur activité plus tard, souvent après un passage par le salariat, et se retirent des affaires à un âge plus avancé. Les non-salariés de 60 ans ou plus sont ainsi plus nombreux que les moins de 30 ans (11,4 % en 2011 contre 9,2 % dans l'ensemble des secteurs non agricoles, 9,5 % contre 6,1 % parmi les agriculteurs exploitants). Un médecin libéral sur quatre a 60 ans ou plus, et plus d'un non-salarié sur cinq dans certaines activités de services comme le conseil de gestion, l'architecture ou l'ingénierie. À l'inverse, la part des 60 ans ou plus dépasse à peine 5 % dans la coiffure, les métiers de bouche (bouchers, boulangers, etc.) ou la construction. Dans ces secteurs, en effet, les cessations d'activité interviennent plus tôt en raison de la pénibilité des travaux et de débuts d'activité précoces.

Les moins de 30 ans sont les plus nombreux parmi les professions paramédicales (hors infirmiers), professions en fort développement et où l'installation à son compte intervient souvent juste après la fin des études. Ils sont aussi nombreux parmi les coiffeurs, dans l'information-communication, ainsi que dans les activités artistiques et récréatives ou l'enseignement. Dans ces activités, les jeunes s'installent le plus souvent comme auto-entrepreneurs. À l'inverse, les moins de 30 ans sont très rares parmi les médecins et pharmaciens et représentent à peine 5 % des non-salariés dans les activités financières et immobilières. Les jeunes sont aussi peu présents parmi les artisans taxis, métier nécessitant un certain capital de départ et rarement exercé en début de vie active.

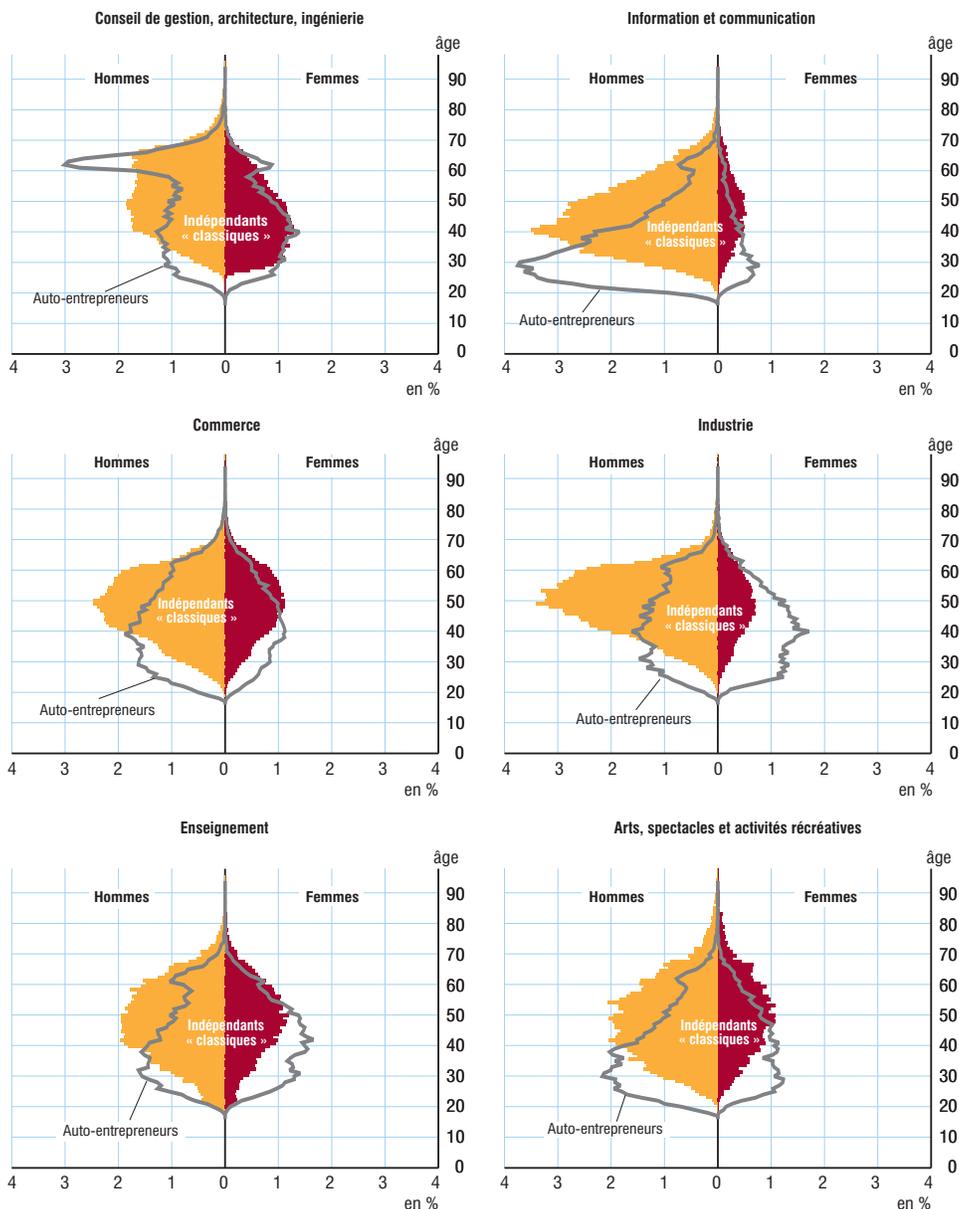
### 5. Structure par sexe et âge des non-salariés et des salariés au 31 décembre 2011



Champ : France, hors agriculture.  
Lecture : parmi les non-salariés en activité au 31 décembre 2011, 2 % sont des hommes de 50 ans.  
Source : Insee, base Non-salariés et DADS.

Les auto-entrepreneurs sont globalement plus jeunes que les non-salariés « classiques » : leur âge médian est de 41 ans contre 46 pour ces derniers. Leur profil est cependant très varié selon les secteurs d'activité (figure 6). Il peut s'agir de cadres confirmés poursuivant

## 6. Structure par sexe et âge des auto-entrepreneurs et des non-salariés « classiques » dans quelques secteurs d'activité en 2011



Champ : France, hors agriculture.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs en activité au 31 décembre 2011, 3 % sont des hommes de 62 ans en conseil de gestion, architecture et ingénierie ; dans les arts, spectacles et activités récréatives cette part est de 0,8 %.

Source : Insee, base Non-salariés.

leur activité professionnelle sous un autre statut au moment du passage à la retraite (conseil de gestion), de jeunes s'engageant dans la vie professionnelle (information et communication), de professionnels plus ou moins expérimentés faisant le choix d'un statut jugé plus adapté à leur activité, comme dans la construction ou certaines activités commerciales, ou encore de salariés exerçant de façon ponctuelle ou plus régulière une activité d'appoint, en marge de leur activité principale (enseignement, activités artistiques et récréatives).

## **Un auto-entrepreneur sur trois et un non-salarié « classique » sur dix cumulent leur activité avec un emploi salarié**

Fin 2011, 33 % des auto-entrepreneurs exercent en parallèle une activité salariée, contre 10 % des non-salariés « classiques ». Ces pluriactifs sont nombreux dans l'enseignement, aussi bien parmi les non-salariés « classiques » (23 %) que parmi les auto-entrepreneurs (54 %), dans les arts et spectacles (respectivement 20 % et 48 %), l'information et communication (14 % et 38 %) et le conseil de gestion (17 % et 38 %). La pluriactivité concerne aussi 36 % des médecins spécialistes et 24 % des généralistes. Elle est en revanche peu fréquente (entre 5 % et 10 % des non-salariés) dans l'hébergement-restauration, parmi les dentistes, les coiffeurs ou dans les métiers du bâtiment, et presque absente (moins de 4 %) parmi les pharmaciens, les chauffeurs de taxis ou dans les métiers de bouche.

Dans tous les secteurs sauf la santé, les pluriactifs exercent majoritairement leur activité salariée dans un autre secteur que leur activité non salariée. Ainsi, dans les arts, spectacles et activités récréatives, neuf non-salariés pluriactifs sur dix ont en parallèle un emploi salarié dans un autre secteur d'activité. Il en va de même dans les industries du textile, bois et ameublement. L'activité de complément n'est alors pas un prolongement de l'activité principale dans un autre cadre, mais correspond à une activité différente. C'est dans l'enseignement et surtout la santé que les activités salariée et non salariée coïncident le plus fréquemment : 42 % des pluriactifs dans l'enseignement et 72 % de ceux dans la santé sont dans ce cas.

Un non-salarié pluriactif sur quatre (hors agriculture) travaille en parallèle dans la fonction publique. Mais cette proportion varie très fortement d'un secteur à l'autre. Les métiers de la santé se distinguent à cet égard : parmi les médecins libéraux pluriactifs, sept sur dix travaillent aussi dans le secteur public (hôpital ou centre de santé), et plus de quatre sur dix parmi les infirmiers et sages-femmes. Dans l'enseignement, les activités juridiques et comptables ou l'architecture, le cumul du non-salariat et d'une activité salariée dans la fonction publique concerne aussi un tiers des pluriactifs. En revanche, il concerne moins d'un pluriactif sur dix dans les métiers de bouche, les métiers du bâtiment ou les transports, où la pluriactivité est de surcroît rare.

Sur l'ensemble des secteurs, seuls 28 % des pluriactifs tirent leur principal revenu de leur activité non salariée, auto-entrepreneurs et non-salariés « classiques » confondus. Dans la santé cependant, comme dans les activités juridiques et comptables, l'activité non salariée constitue l'activité principale pour une majorité de pluriactifs. Dans la santé par exemple, c'est le cas pour 63 % des pluriactifs et l'activité non salariée rapporte en moyenne 71 % du revenu global. Dans tous les autres secteurs, l'activité non salariée constitue pour plus des trois quarts des pluriactifs une activité de complément : c'est le cas pour 87 % des pluriactifs dans l'industrie, 85 % dans le commerce, 81 % dans les services aux particuliers (hors santé), et 76 % dans la construction et les transports. Ainsi, en moyenne, la part du revenu non salarié dans le revenu global s'élève à 22 % dans l'industrie, 28 % dans le commerce, les services aux particuliers ou les transports et 33 % dans la construction et les services aux entreprises et mixtes.

### 3 100 euros nets par mois pour les non-salariés « classiques », 460 euros pour les auto-entrepreneurs

En 2011, les non-salariés retirent en moyenne 2 600 euros nets par mois de leur activité non salariée dans l'ensemble des secteurs non agricoles (y compris auto-entrepreneurs), et 1 420 euros dans l'agriculture (y compris les bénéficiaires du forfait agricole pour les petites exploitations). Le commerce hors magasin, les activités artistiques et récréatives, les services personnels ou l'enseignement génèrent les plus bas revenus, de 540 euros à 1 050 euros en moyenne par mois. Ce faible niveau de revenu s'explique en partie par une présence importante des auto-entrepreneurs dans ces secteurs, l'activité non salariée constituant alors souvent une activité d'appoint. Tous secteurs confondus (hors agriculture), les auto-entrepreneurs ne gagnent en effet que 460 euros par mois, contre 3 100 euros pour les non-salariés « classiques ». Pour ces derniers toutefois, les secteurs les moins rémunérateurs restent les mêmes que pour l'ensemble des non-salariés : le commerce hors magasin (870 euros par mois), les arts, spectacles et activités récréatives (1 200 euros), la coiffure (1 260 euros), l'enseignement (1 460 euros). Les taxis viennent s'ajouter à cette liste, avec un revenu moyen de 1 410 euros en 2011. À l'autre extrémité de l'échelle, les revenus moyens les plus élevés sont perçus dans les professions juridiques, par les médecins et dentistes ou dans le commerce pharmaceutique (de 7 840 euros en moyenne par mois pour ces derniers à plus de 9 000 euros pour les professionnels du droit).

Les revenus des auto-entrepreneurs, limités par les plafonds imposés sur les chiffres d'affaires réalisés, varient peu d'un secteur à l'autre. Ils sont toutefois plus élevés que la moyenne dans la construction (640 euros en moyenne par mois) et dans les services aux entreprises (plus de 700 euros dans le conseil de gestion, l'architecture et l'ingénierie).

### Des disparités de revenu plus élevées que chez les salariés

Les inégalités de revenu d'activité sont bien plus marquées parmi les non-salariés que chez les salariés, ce qui s'explique à la fois par le poids des hauts revenus et par la présence de revenus très faibles voire nuls. En bas de l'échelle des rémunérations, un non-salarié « classique » sur dix (hors agriculture) déclare un revenu nul car il n'a pas dégagé de bénéfices ou parce qu'il se rémunère autrement, par exemple sous forme de dividendes pour les gérants majoritaires. Ceux qui n'ont pas dégagé de revenu peuvent bénéficier des ressources des autres membres de leur ménage ou d'une aide de leur famille ; ils peuvent avoir d'autres revenus (salaires, retraites) ou travailler au noir ; ils peuvent vivre de leurs économies, accumulées avant de se lancer dans la création d'entreprise. Les revenus nuls sont surreprésentés chez les créateurs lançant leur activité, mais cette situation peut difficilement s'éterniser.

Parmi ceux qui ont dégagé un revenu positif, un sur dix a déclaré moins de 440 euros par mois en 2011 au titre de son activité non salariée, un sur quatre moins de 1 020 euros et la moitié moins de 2 070 euros mensuels (*figure 7*). En haut de l'échelle des rémunérations, un sur quatre a perçu plus de 4 030 euros et un sur dix plus de 7 470 euros par mois. Ce montant est plus de deux fois supérieur au dernier décile du revenu d'activité des salariés du privé (3 510 euros)<sup>4</sup>. Le rapport interdécile<sup>5</sup> s'établit ainsi à 17 pour les non-salariés « classiques », contre 4 pour les salariés. Dans l'agriculture, ce rapport est égal à 9.

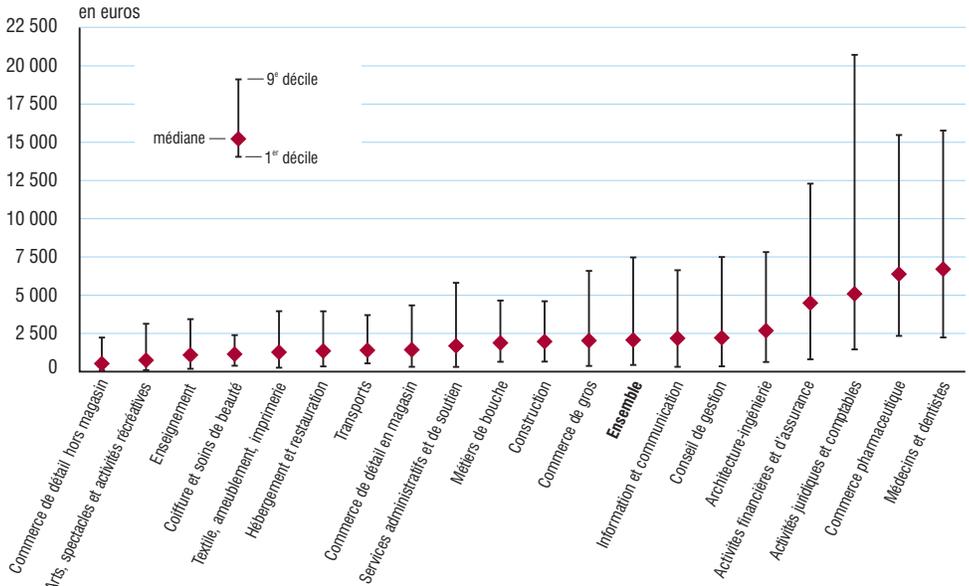
De fait, parmi les non-salariés « classiques », la moitié la moins rémunérée ne concentre que 15 % des revenus (contre 25 % pour les salariés), tandis que les 10 % les mieux payés en

4. On utilise ici le salaire annualisé net de cotisations sociales, mais y compris contributions sociales (CSG-CRDS) pour avoir un concept comparable entre salariés et non-salariés.

5. Rapport entre le dernier décile de revenu (seuil au delà duquel se situent les 10 % de personnes les mieux rémunérées) et le premier décile (en deçà duquel se situent les 10 % de personnes les moins payées).

concentrent 41 % (contre 33 % pour les salariés), hors agriculture et hors revenus nuls (figure 8). Si l'on y ajoute les auto-entrepreneurs, le monde des non-salariés apparaît donc extrêmement inégal au regard du revenu que leur activité leur procure.

### 7. Distribution des revenus mensuels des non-salariés « classiques » en 2011, par secteur d'activité

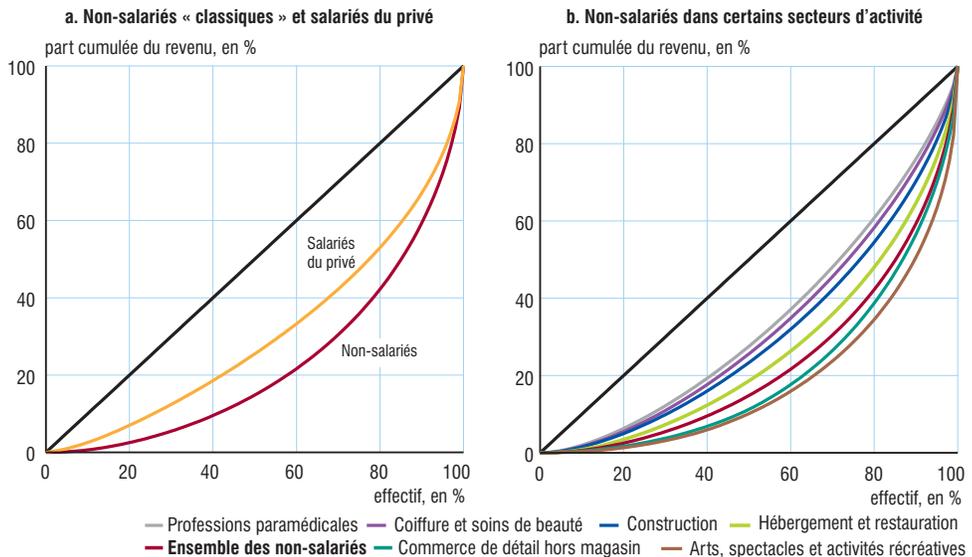


Champ : France, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs et hors revenus nuls.

Lecture : en 2011, les non-salariés « classiques » dans le conseil de gestion ont un revenu médian de 2 210 euros par mois. 10 % d'entre eux gagnent plus de 7 490 euros et 10 % moins de 350 euros.

Source : Insee, base Non-salariés.

### 8. Concentration des revenus d'activité en 2011



Champ : France, salariés du secteur privé et non-salariés, hors revenus nuls, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs.

Lecture : en 2011, 50 % des non-salariés perçoivent 15 % des revenus non salariés, alors que 50 % des salariés du privé reçoivent 25 % des salaires.

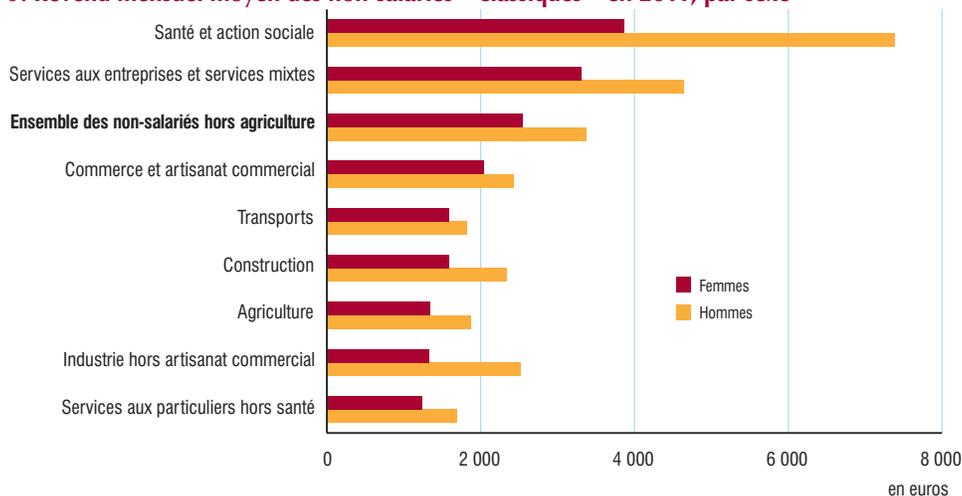
Source : Insee, base Non-salariés et DADS.

Les inégalités de revenus diffèrent selon les secteurs. Elles sont plus modérées dans les transports ou la construction (rapport interdécile proche de 7, hors revenus nuls et hors auto-entrepreneurs), ainsi que dans la santé où les revenus sont rarement très bas. Elles sont plus élevées dans le commerce et dans les services aux entreprises et services mixtes, secteurs où le rapport interdécile est de 20. Dans le commerce, le revenu varie en effet très fortement entre le commerçant sur les éventaires et marchés et le titulaire d'une officine de pharmacie. Dans les services aux entreprises et services mixtes, les disparités de revenus sont importantes quel que soit le secteur d'activité, notamment dans l'information et la communication, le conseil de gestion, les activités immobilières et financières ou encore les services administratifs et de soutien aux entreprises (nettoyage, sécurité, activités de location, photocopie ou autres services de bureau). Les inégalités les plus fortes s'observent toutefois dans les arts, spectacles et activités récréatives, où cohabitent un nombre important de revenus très faibles et des revenus élevés : la moitié des non-salariés ont touché moins de 740 euros par mois en 2011 et ne concentrent que 10 % des revenus du secteur, tandis que le centième le mieux rémunéré en concentre 18 %. Le montant du dernier centile de revenu dans les activités artistiques et récréatives (12 140 euros par mois en 2011), bien qu'en forte progression depuis 2009, reste toutefois inférieur au niveau moyen du dernier centile de l'ensemble des non-salariés (22 340 euros), et loin du niveau atteint dans les activités juridiques et comptables (plus de 60 000 euros).

## Les femmes non-salariées « classiques » gagnent un quart de moins que les hommes

Les femmes, moins nombreuses que les hommes, sont aussi moins bien rétribuées qu'eux : sur l'ensemble des secteurs non agricoles, les non-salariées « classiques » ont gagné en moyenne 2 540 euros par mois en 2011 contre 3 370 euros pour leurs homologues masculins, soit 24 % de moins<sup>6</sup> (figure 9). Il en va de même dans l'agriculture (1 340 euros contre 1 870 euros, hors forfait agricole). Pourtant, contrairement aux salariées, les femmes non-salariées exercent dans des secteurs souvent plus rémunérateurs que la moyenne (professions libérales

### 9. Revenu mensuel moyen des non-salariés « classiques » en 2011, par sexe



Champ : France, hors auto-entrepreneurs et hors bénéficiaires du forfait agricole.  
Source : Insee, base Non-salariés.

6. Cet écart entre hommes et femmes est proche de celui observé pour les salariés du privé.

du droit et de la santé, notamment). Mais elles y gagnent nettement moins que les hommes : leur revenu est inférieur de près de 50 % dans les professions juridiques et de 40 % parmi les médecins. L'écart de revenu entre femmes et hommes est aussi très élevé dans l'ensemble des activités industrielles. Seules les femmes taxis gagnent davantage que leurs collègues masculins. Si la répartition par secteur des femmes était la même que celle des hommes, elles percevraient en moyenne 35 % de moins qu'eux<sup>7</sup>.

Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait qu'elles sont plus jeunes (leur âge médian est de 44 ans contre 46 pour les hommes), notamment dans les professions libérales les plus qualifiées (professionnels du droit, architectes, ingénieurs ou encore médecins), et par un nombre d'heures travaillées moins important sur l'année. Les indépendantes déclarent en effet travailler 43 heures par semaine en 2011 contre 52 heures en moyenne pour les hommes, selon l'enquête Emploi.

## Des revenus en hausse entre 2006 et 2011 pour les non-salariés « classiques »

Entre 2006 et 2011, sur l'ensemble des secteurs non agricoles, le revenu moyen des non-salariés « classiques » a augmenté de 2,9 % en euros constants, soit + 0,6 % en moyenne par an. Il a connu d'importantes variations au cours de cette période, avec un fort recul en 2008 puis une augmentation assez sensible en 2010 et 2011 (+ 6 % sur deux ans). Il retrouve ainsi en 2011 le niveau atteint en 2007, à la veille de la crise économique. La hausse de revenu en 2010 et 2011 s'inscrit dans un contexte de croissance de l'activité économique, mais résulte aussi de l'essor de l'auto-entrepreneuriat. En effet, en attirant un nombre croissant de non-salariés ayant de faibles revenus, l'auto-entrepreneuriat crée un effet de sélection parmi les autres non-salariés, jouant à la hausse sur le revenu moyen de ces derniers. Pour l'ensemble des non-salariés, y compris auto-entrepreneurs, le revenu moyen sur la période 2006-2011 diminue de 14 % en euros constants, en raison de l'augmentation du nombre d'auto-entrepreneurs conjuguée à la faiblesse du niveau de leur revenu d'activité. Entre 2009 et 2011, le revenu moyen des auto-entrepreneurs, quant à lui, reste stable en euros constants.

Dans l'agriculture, les revenus sont beaucoup plus fluctuants que dans les autres activités, en raison de la volatilité des prix et des aléas climatiques qui pèsent sur les récoltes. Ainsi, le revenu moyen des exploitants ne bénéficiant pas du régime fiscal du forfait agricole a fortement augmenté entre 2006 et 2011 (+ 8,4 % en moyenne annuelle), du fait d'une année 2011 particulièrement favorable.

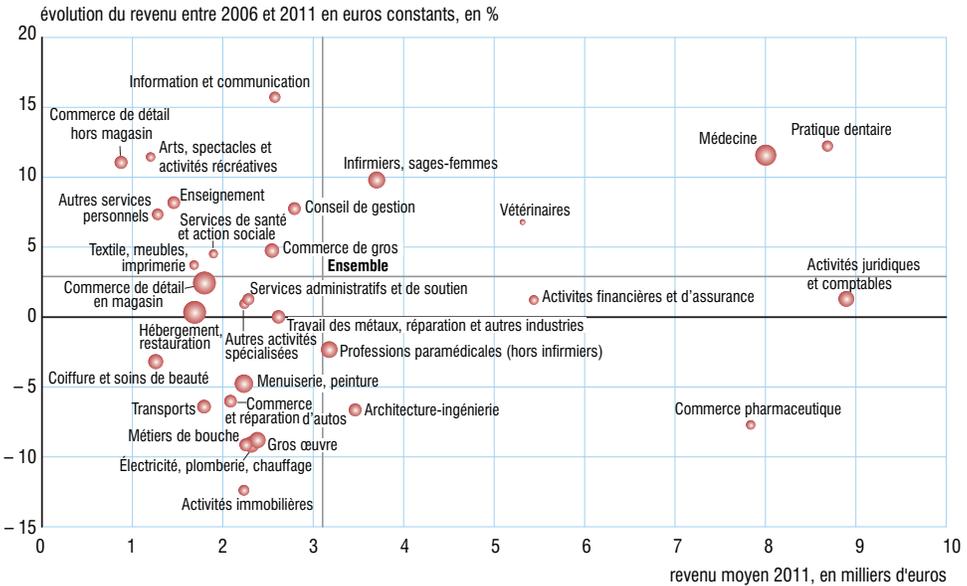
La situation est par ailleurs contrastée selon les secteurs d'activité. Dans la construction, les revenus des non-salariés « classiques » ont continué de baisser fortement après 2008 et se sont à peine redressés en 2011. En cinq ans, les artisans « classiques » du bâtiment ont ainsi perdu 11 % de leur revenu d'activité (en euros constants). La baisse est également supérieure à 5 % pour les métiers de bouche, les taxis et transporteurs routiers de fret, ainsi que dans le commerce et la réparation d'automobiles, la pharmacie ou l'architecture-ingénierie (figure 10). À l'inverse, le revenu moyen s'est accru de plus de 15 % dans l'information-communication, et de plus de 10 % dans les arts, spectacles et activités récréatives ou le commerce hors magasin, secteurs où les chiffres d'affaires sont globalement faibles et où les auto-entrepreneurs sont par ailleurs nombreux. La hausse de revenu est également sensible pour les médecins, dentistes et infirmiers libéraux.

Sur la même période, la dispersion des revenus parmi les non-salariés « classiques » s'atténue légèrement : hors revenus nuls, le rapport interdécile passe de 19 en 2006 à 17 en 2011. Le 1<sup>er</sup> décile augmente en effet fortement (+ 15 % en euros constants), en particulier

---

7. La prise en compte de cet effet de structure fait donc passer l'écart femmes-hommes de 24 % à 35 % pour les non-salariés. Le calcul est effectué en considérant les 36 secteurs définis dans ce panorama (hors secteurs agricoles) ; toutefois le même écart persiste en descendant au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités. Pour les salariés du privé, à l'inverse, l'écart femmes-hommes diminue quand la structure par secteur est prise en compte.

## 10. Revenu mensuel moyen en 2011 des non-salariés « classiques » et évolution entre 2006 et 2011, par secteur d'activité



depuis 2009. Cette progression s'explique par un recul du nombre de non-salariés dont les revenus sont faibles, ceux-ci se tournant en effet davantage vers le statut d'auto-entrepreneur. En revanche, le niveau du 9<sup>e</sup> décile évolue peu sur la période 2006-2011. Tout en haut de l'échelle, le dernier centile de revenu est en nette hausse depuis 2009, après une légère baisse en 2008. Au total, il progresse de 6 % entre 2006 et 2011. ■

## Définitions et sources mobilisées dans l'ouvrage

### Définitions

- **Dirigeant d'entreprise, indépendant**

Les indépendants ou dirigeants d'entreprise se distinguent des autres travailleurs par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre. N'ayant pas de contrat de travail, ils ne bénéficient pas de la protection du droit du travail.

La plupart d'entre eux sont affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : ils sont entrepreneurs individuels « classiques », auto-entrepreneurs ou gérants majoritaires de société. D'autres sont « assimilés salariés » : présidents ou directeurs généraux de sociétés anonymes (SA), présidents de sociétés par actions simplifiées (SAS) ou gérants minoritaires de SARL, ils cotisent au régime général de la Sécurité sociale et bénéficient donc des mêmes prestations sociales que les salariés pour les risques famille, maladie et vieillesse. En revanche, ils ne cotisent pas à l'assurance chômage et n'ont donc pas droit aux indemnités chômage, ni à l'indemnité compensatrice de congés payés, ni au préavis et à l'indemnité pour rupture abusive du contrat de travail.

- **Non-salariés**

Les non-salariés désignent l'ensemble des affiliés à un régime social non salarié, dont les cotisations sociales sont recouvrées par le régime social des indépendants (RSI), l'Urssaf ou la Mutualité sociale agricole selon le profil et le risque couvert. Tous les **pluriactifs** (percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux) sont pris en compte, y compris ceux exerçant à titre principal une activité salariée.

On distingue les **non-salariés « classiques »**, entrepreneurs individuels « classiques » ou gérants majoritaires de sociétés, et les **auto-entrepreneurs**.

L'auto-entreprenariat est un régime spécifique créé dans le cadre de la loi de Modernisation de l'économie du 4 août 2008 et mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour les entreprises individuelles qui relèvent du régime fiscal de la micro-entreprise. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales. On considère qu'un auto-entrepreneur est **économiquement actif** en 2011 s'il a déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou, en cas d'affiliation en 2011, s'il a déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres qui ont suivi son assujettissement (éventuellement en 2012).

- **Revenus d'activité**

Le **revenu** d'activité des non-salariés est le revenu ou bénéfice annuel déclaré aux organismes de protection sociale par les cotisants à un régime non salarié, en activité au 31 décembre, que ce revenu corresponde ou non à une activité à temps complet. C'est plus précisément l'assiette qui sert au calcul des cotisations personnelles d'allocations familiales. Le revenu est net des charges professionnelles : cotisations de sécurité sociale payées dans l'année, salaire versé à d'éventuels employés, intérêts d'emprunts professionnels, dotations aux amortissements ; mais avant prélèvement des contributions sociales (CSG et CRDS).

En cas d'exercice déficitaire, le revenu des entrepreneurs individuels est considéré comme nul.

Pour les non-salariés nouvellement affiliés dans l'année, les revenus sont annualisés, pour tenir compte du fait qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année. Les non-salariés n'ayant pas déclaré leur revenu font l'objet d'une taxation d'office par l'Acoss pour le recouvrement des cotisations sociales. Ils sont pris en compte dans le calcul des effectifs mais pas dans celui des revenus.

Les gérants majoritaires de SARL peuvent se rémunérer, entièrement ou pour partie, au travers de dividendes ; en 2011, ceux-ci ne sont pas soumis à cotisations sociales et donc non appréhendés dans la base Non-salariés.

- **Secteurs d'activité**

Les secteurs d'activité décrivent l'activité principale de l'entreprise. Par rapport à la nomenclature d'activités économiques française (NAF rev. 2), des regroupements sectoriels spécifiques ont été effectués au regard de la répartition des non-salariés dans les différentes activités (voir *annexes Glossaire et Regroupements sectoriels*).

*Encadré (suite)*

**Agriculture** : ensemble des activités agricoles, hors sylviculture, pêche, aquaculture et activités de soutien à l'agriculture.

**Industrie hors artisanat commercial** : ensemble de l'industrie manufacturière hors charcuterie, boulangerie et pâtisserie, et autres industries : industries extractives, énergie, eau, récupération et gestion des déchets.

**Construction** : construction de bâtiments, génie civil et ensemble des travaux de construction spécialisés : gros œuvre, travaux d'installation ou de finition.

**Commerce et artisanat commercial** : ensemble des entreprises du commerce et de l'artisanat commercial (boulangers, pâtisseries, charcutiers), classé par la NAF dans l'industrie agroalimentaire. Les **métiers de bouche** regroupent l'artisanat commercial et certaines activités du commerce de détail alimentaire (boucherie, poissonnerie, commerce de pain).

**Transports** : ce secteur recouvre les transports de passagers ainsi que ceux de marchandises, les activités de poste et de courrier ainsi que l'entreposage. Les activités de taxi, y compris véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) et le transport routier de fret concentrent près de 90 % des indépendants du secteur des transports.

**Services aux entreprises et services mixtes** : ensemble des services aux entreprises proprement dits (activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien), et des services dits « mixtes », qui s'adressent aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers (information et communication, activités financières et d'assurance, activités immobilières).

**Services aux particuliers hors santé** : ce secteur recouvre l'hébergement et la restauration, les arts, spectacles et activités récréatives, l'enseignement et diverses activités de services aux personnes telles que la réparation d'ordinateurs ou la coiffure.

**Santé et action sociale** : ensemble des activités liées à la santé et à l'action sociale (activités afférentes à la santé humaine dispensées par des médecins, des dentistes ou des praticiens paramédicaux, action sociale avec ou sans hébergement, vétérinaires).

## Sources

La source principale utilisée dans cet ouvrage est la base Non-salariés produite par l'Insee, qui fournit des données sur les non-salariés, hors aides familiaux. Celle-ci est issue de deux sources administratives gérées par :

- l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos), organisme tête de réseau des Urssaf, qui calcule les cotisations sociales et la CSG-CRDS assises sur les rémunérations des non-salariés non agricoles ;
- la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), qui collecte les cotisations sociales et la CSG-CRDS pour les non-salariés agricoles.

La base Non-salariés permet de connaître l'emploi et les revenus des non-salariés depuis 2006. Appariée aux Déclarations annuelles de données sociales (DADS), elle fournit également des informations sur le cumul d'activités salariée et non salariée. Elle est mobilisée dans la *Vue d'ensemble*, dans le *dossier* sur « Les non-salariés dans les activités culturelles » et dans les *fiches* (à l'exception des 1.7 et 1.9).

Dans la santé et l'agriculture, le suivi de l'emploi et des revenus est également assuré par deux sources complémentaires :

- la source Cnamts-DGFiP résulte de l'appariement de deux fichiers administratifs : un fichier sur l'activité des professionnels de santé libéraux géré par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts) et le fichier des déclarations d'imposition sur les revenus des particuliers géré par la Direction générale des finances publiques (DGFiP). Cet appariement a été réalisé pour les années 2005, 2008 et 2011. La source Cnamts-DGFiP permet d'étudier les revenus des professions libérales de santé à un niveau plus détaillé (par spécialité, secteur de conventionnement, volume d'activité, détail sur les honoraires, etc.) qu'il n'est possible de faire avec la base Non-salariés. Des différences de champ existent entre la base Non-salariés et la source Cnamts-DGFiP. Cette dernière ne concerne que les médecins ayant déclaré au moins 1 euro d'honoraires à la Cnamts, donc exclut les revenus nuls. Par ailleurs, les médecins remplaçants (environ 11 000 en 2011), ne sont pas répertoriés dans la source Cnamts-DGFiP, car ils utilisent les feuilles de soins du médecin remplacé, alors qu'ils figurent dans la base Non-salariés.

### *Encadré (suite)*

Le *dossier* « Les revenus d'activité des médecins libéraux récemment installés : évolutions récentes et contrastes avec leurs aînés » mobilise la source Cnamts-DGFiP. La *fiche* 2.8 « Santé et action sociale » est produite à partir de la base Non-salariés, ce qui permet de comparer les revenus des professionnels de santé avec ceux des autres non-salariés ;

– le Réseau d'information comptable agricole (Rica) est une opération communautaire qui recueille des données comptables et extra-comptables selon des définitions et des règles communes. En France métropolitaine, l'échantillon compte plus de 7 000 exploitations agricoles représentatives des exploitations moyennes ou grandes. Un appariement entre cette source et les fichiers fiscaux (DGFiP) permet de prendre en compte tous les revenus d'activité du foyer agricole, qu'ils soient issus d'une activité agricole ou non.

Le *dossier* « Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs » mobilise la source Rica appariée avec les fichiers fiscaux. Dans ce *dossier*, les revenus négatifs sont traités comme tels. La *fiche* 2.1 « Agriculture » est produite à partir de la base Non-salariés. Dans cette *fiche*, les revenus négatifs sont considérés comme des revenus nuls, ce qui permet de comparer les revenus des agriculteurs avec ceux des autres non-salariés.

Enfin, les enquêtes Emploi et Patrimoine de l'Insee ou Conditions de travail de la Dares fournissent de l'information sur les travailleurs indépendants. Il s'agit des personnes ayant déclaré exercer leur profession principale en tant qu'indépendant, à leur compte ou comme dirigeant salarié. Les *fiches* 1.7 « Conditions de travail » et 1.9 « Comparaisons européennes » utilisent cette définition de l'emploi indépendant, ainsi que le *dossier* « Le patrimoine des indépendants ».

Les salaires annuels et les effectifs des dirigeants salariés sont connus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS) que les entreprises adressent à l'administration.

---

## Pour en savoir plus

Barruel F, Filatriau O., Mariotte H., Thomas S., « Créateurs d'entreprises : avec l'auto-entrepreneuriat, de nouveaux profils », *Insee Première* n° 1 487, février 2014.

Barruel F, Darriné S., Mariotte H., Thomas S., « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première* n° 1388, février 2012.

Domens J., Pignier, J., « Au bout de trois ans, 90 % des auto-entrepreneurs dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.

*Les revenus d'activité des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2009.

*Les revenus d'activité des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2006.

---